

Projet pédagogique

Unité d'Enseignement LORIENT- PLOEMEUR

Une politique de scolarisation pour tous

-I- L'information

Le service enseignement de l'Éducation nationale accueille les personnes incarcérées dès leur arrivée en prison. Il s'agit d'informer le maximum de personnes de l'existence d'un service de l'éducation nationale ouvert à tous.

Les différentes offres de formation (Français Langue Étrangère ; Remise à niveau des savoirs de base ; niveau collège et Lycée, enseignement à distance pour les études supérieures) sont affichées et les modalités d'inscription aux examens sont expliquées.

Une évaluation de positionnement scolaire est proposée à tous et un Test de lecture pour les personnes en difficulté est réalisé.

-II- L'intervention pédagogique

Toute personne qui souhaite poursuivre un cursus scolaire est reçue en entretien individuel par le responsable pour préciser les objectifs et établir un projet :

- Participation aux cours destinés aux illettrés (niveau VI).
- Participation aux cours de FLE.
- Participation aux cours de niveau CFG.
- Participation au cours de niveau DNB ou CAP.
- Participation aux cours d'informatique: passage du B2i.
- Inscriptions aux cours par correspondance: CNED, Auxilia, Educatel.
- Inscription aux examens
- Rendez-vous avec un conseiller d'Orientation Psychologue (jeunes majeurs et les étudiants).

Le Responsable de l'Enseignement :

- Organise les prises en charge pédagogiques pour les élèves -détenus
- Coordonne l'orientation et le tutorat des cours par correspondance.
- Inscrit aux examens et organise les passations
- Lien avec les différents partenaires institutionnels
- Rend compte du bilan de l'enseignement.

Les Enseignants :

- Deux enseignants spécialisés à temps plein (Français, Mathématiques, Français Langue Étrangère)
- Deux enseignants 1^{er} degré en vacation (niveau CAP : Mathématiques et Histoire- Géographie)
- Un enseignant de Comptabilité en vacation (niveau V : création d'entreprise et Informatique)
- Un enseignant d'Arts Plastiques et Visuels en vacation

- Un enseignant de Technologie en vacation
- Un enseignant de Français en vacation (niveau V : collège – CAP)
- Un enseignant d'Histoire et Géographie en vacation (niveau V : collège CAP),
- Un enseignant d'Anglais en vacation (niveau V)

LE PARTENARIAT

Le service enseignement rencontre régulièrement les autres intervenants du milieu pénitentiaire ainsi que des organismes ou personnes extérieurs à la prison. Il favorise les rencontres avec les services extérieurs d'insertion : AFPA, Mission locale, ANPE.

Il recherche des partenariats avec l'Université de Bretagne Sud dans le cadre de l'intervention d'étudiants membres du GENEPI

Intervention spécifique dans le dispositif expérimental V.A.E. piloté par le GRETA, en appui à l'aide à la rédaction de dossiers des participants (le plus souvent des détenus classés au travail).

Module d'éducation à la Santé avec les personnels de l'unité sanitaire (Hygiène, connaissance du corps, maladies contagieuses, vaccinations...)

ETAT des LIEUX

Le centre pénitentiaire de Lorient-Ploemeur héberge en moyenne 290 détenus, pour une capacité d'accueil de 190 places en maison d'arrêt et 40 places en centre de détention.

La population scolaire :

Sur les 350 détenus qui sont accueillis chaque année par le service scolaire, plus de 200 sont scolarisés.

- NIVEAU VI (Lutte contre l'illettrisme) : 40
- NIVEAU V bis (Remise à niveau des savoirs de base) : 60
- NIVEAU V (Collège et CAP) : 70
- NIVEAU IV (Lycée – BAC- DAEU) et Études Supérieures : 20
- FRANCAIS LANGUE ETRANGERE : 15
- ENSEIGNEMENT A DISTANCE : 15

Résultats aux examens :

	CFG	DNB	CAP-BEP	DAEU	DELFF
Inscrits	11	4	7	3	6
Présents	9	2	5	2	4
Reçus	8	2	5	1	4

Près de 200 livrets de compétences ou attestations de parcours de formation sont délivrés chaque année.

Moyens matériels :

- 3 salles de classe équipées à la Maison d'Arrêt : vidéo projecteur ; postes informatique ; téléviseur et magnétoscope ; rétroprojecteur ; lecteur DVD ; vidéo projecteur inter actif.

- 1 salle informatique : 8 postes configurés en réseau + 1 serveur ; 2 postes multimédias.
- 1 salle de classe au Centre de Détention
- 1 bureau du service enseignement: 2 ordinateurs (accès intranet et internet), imprimante et téléphone avec accès vers l'extérieur

Budget pédagogique :

Par convention signée entre le Ministère de l'Éducation nationale et le Ministère de la Justice, l'administration pénitentiaire met à disposition du service local d'enseignement des locaux équipés (salles de classe, salles informatique, bibliothèque, bureau administratif et salle des professeurs ..) et un budget pédagogique. Ce dernier est établi conventionnellement sur la base de 65€ par heure année d'enseignement dédiée aux personnes incarcérées. Pour l'Unité d'Enseignement de Lorient il s'élève à 4650€ par an.

La répartition horaire :

Niveaux de formation	Heures par semaine	Effectif moyen
Français Langue Etrangère	4,5 H	6 - 8
Cours Lutte contre Illettrisme	9 H	6 - 8
Remise à niveau des Savoirs de base	9 H	10 – 12
Module d'accueil et d'orientation	6,5 H	8 - 12
Remise à niveau Collège	7 H	10 – 12
Activités Transversales	3,5 H	8 - 10
Remise à niveau Lycée- DAEU	4,5 H	6 – 8
Cours spécifiques (travailleurs)	2 H	6 - 8
Cours multi-niveaux au Centre de Détention	5 H	6 - 8
Repérage de l'illettrisme	5 H	-
Décharge administrative	5 H	-

Projet Centre de Détention

Depuis 2007, le Centre de Détention qui accueille uniquement les personnes condamnées à des peines de 3 à 5 ans, fonctionne dans un bâtiment dédié. Il dispose de 40 places. Une majorité des détenus ont une activité de travail rémunéré. La prise en charge scolaire est individualisée. Un bilan scolaire permet de positionner la personne dans un niveau de formation et d'élaborer avec elle un projet d'études réalisables.

La démarche d'enseignement vise à favoriser les approches culturelles comme support aux apprentissages afin de développer les liens vers l'extérieur et viser la réinsertion : intégration dans un groupe scolaire ; diversification des supports - médiation – autonomie méthodologique - confrontation – socialisation et valorisation des acquis.

Des projets spécifiques associant les partenaires institutionnels (surveillants, conseillers d'insertion et de probation, moniteurs de sports et acteurs du service de santé) sont mis en œuvre.

-

LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

- **Niveau de formation :** **Niveau VI**
- **Public visé :** Toute personne signalée en situation d'illettrisme lors du pré repérage par les personnels pénitentiaires et suite au Test de Lecture effectué par l'Éducation nationale en début d'incarcération.
- **Objectifs :** Apprentissage de la lecture / écriture et sens de la numération.
- **Effectif :** 8 à 10 personnes
- **Durée, volume horaire :** 4 séquences hebdomadaires minimum d'1H 30
- **Contenus disciplinaires :** Accéder aux compétences du socle commun (CM2)
- **Référent de l'action :** Enseignant spécialisé à temps plein.
- **Partenaires :** Tutorat avec les étudiants du GENEPI
- **Modalités d'entrée :** Sur demande du détenu à l'issue de son passage au Quartier arrivants ou sur sollicitation ultérieure.
- **Validation :** Livret d'attestation de parcours de formation générale par la validation des compétences acquises.

MODULE D'ACCUEIL et D'ORIENTATION (Évaluation, Observation et Positionnement)

- Niveau de formation : **Niveaux V bis et V**
-
- Public visé : Toute personne demandeuse d'enseignement ne relevant ni d'une action d'alphabétisation ni d'un niveau supérieur.
-
- Objectifs : Remobiliser les personnes dans un processus de formation. Viser l'intégration dans les groupes de Remise à Niveau CFG ou CAP .
-
- Effectif : 8 à 12 personnes
-
- Durée, volume horaire : 3 ou 4 semaines, 4 séquences d'1H 30 par semaine
-
- Contenus disciplinaires : Français et Mathématiques (référentiel de compétences du CAP)
-
- Référent de l'action : L'enseignant, responsable de l'Unité d'Enseignement
-
- Partenaires : Formation professionnelle
-
- Modalités d'entrée : Sur demande du détenu et après un temps de positionnement (TESTS rapides) effectué lors de la première semaine d'incarcération.
-
- Validation : Délivrance d'une attestation à chaque formé qui prend en compte : l'assiduité, l'implication et les progrès réalisés ainsi que le niveau de performance réalisée dans le cadre des TESTS en Français et Mathématiques du référentiel CAP.
-
- Remarques : Un bilan individuel est pratiqué lors d'un entretien qui permet d'envisager la poursuite d'un cursus de formation.

Préparation au Certificat de Formation Générale

Niveau de formation : **Niveau V bis**

- **Public visé :** Toute personne relevant du positionnement initial à son incarcération ou faisant suite au Module d'Accueil
- **Objectifs :** Maîtrise des savoirs de base
- **Effectif :** 10 à 12 personnes
- **Durée, volume horaire :** 6 séquences hebdomadaires d'1H 30
- **Contenus disciplinaires :** Français, Mathématiques et initiation à l'informatique. Référentiel de compétences du CAP. Introduction à la culture humaniste
- **Référent de l'action :** Enseignant spécialisé à temps plein
- **Partenaires :**
- **Modalités d'entrée :** Sur demande du détenu après le test de positionnement rapide effectué lors de la première semaine de détention. Attestation obtenue lors du module d'accueil
- **Validation :** Livret d'attestation de parcours de formation générale
Présentation à l'examen CFG – 2 sessions annuelles

Préparation au DNB et au CAP (BEP)

- Niveau de formation : **Niveau V**
- Public visé : Toute personne volontaire ayant atteint un niveau suffisant en formation initiale ou souhaitant se présenter à un examen.
- Objectifs : Acquérir les connaissances et compétences du socle commun palier 3 (Collège) . Maîtriser le référentiel de compétence du CAP.
- Effectif : 10 à 12 personnes
- Durée, volume horaire : 12 Heures par semaine
- Contenus disciplinaires : Français (2h), Mathématiques (2h), Langue Vivante Étrangère : anglais (2 h), Histoire et Géographie (1,5 h), Pratiques Artistiques et Histoire de l'art (1,5 h) - Informatique (2h) – Vie Sociale et Professionnelle (1 h)
- Référent de l'action : Enseignants en vacation
-
- Partenaires : Formation professionnelle : CAP Maintenance et Hygiène des Locaux.
- Modalités d'entrée : Sur demande du détenu et test de positionnement initial. Attestation délivrée l'issue du module d'accueil.
- Validation : Livret d'attestation de parcours de formation générale.
 - Examen du Diplôme National du Brevet (DNB)
 - Épreuves d'enseignement général du CAP
 - Épreuves professionnelles en formation professionnelle CAP
 - B2i pour les personnes qui suivent les cours d'informatique.

Diplôme d'Accès aux Eudes Universitaires

- Niveau de formation : **Niveau IV**
- Public visé : Toute personne volontaire ayant atteint un niveau Lycée en formation initiale et qui souhaite poursuivre des études supérieures.
- Objectifs : Accès aux études universitaires.
- Effectif : 4 à 5 personnes
- Durée, volume horaire : 2 séquences hebdomadaires de 2H 30 en Mathématiques et disciplines Littéraires, puis intégration des modules de Langue Vivante Étrangère Anglais et Espagnol (2H) et des modules d'Histoire et Géographie (2H).
- Contenus disciplinaires : Français, Mathématiques, L.V.E., Histoire et Géographie
- Référent de l'action : Enseignants en vacation
- Partenaires : Université de Nantes ou CNED et Association enseignement à distance.
- Modalités d'entrée : Demande du détenu et test de positionnement du CNED pour évaluer le niveau scolaire.
- Validation : Livret d'attestation de parcours de formation générale. Contrôle Continu et examen final avec l'Université.

Français Langue Étrangère

- Niveau de formation : **Tous niveaux scolaires**
- Public visé : Toute personne incarcérée non francophone
- Objectifs : Apprentissage de la langue française orale et écrit
- Effectif : 6 à 8 personnes
- Durée, volume horaire : 4 séquences hebdomadaires d'1H 30
- Contenus disciplinaires : Maîtrise orale de la langue Française (compréhension, énonciation) en association avec l'écrit.
- Référent de l'action : Enseignant spécialisé à temps plein
- Partenaires : Tutorat par les étudiants du GENEPI
- Modalités d'entrée : Demande du détenu
- Validation : Livret d'attestation de parcours de formation générale.
Inscription à l'examen (DELF : A1, A2, B1 et B2) 4 sessions/ an
- Remarques : Selon les effectifs et les niveaux, des regroupements sont envisagés avec les élèves de niveau VI pour des cours supplémentaires.

Atelier : Jeux d'Écriture

- Niveau de formation : **Tous niveaux**
- Public visé : Toute personne volontaire
- Objectifs : Donner ou redonner le goût d'écrire à travers :
 - des temps pour écrire sur soi,
 - des exercices de style,
 - des jeux sur le sens.
- Effectif : 4 à 6 personnes
-
- Durée, volume horaire : Module de 6 à 7 semaines
1 séquence hebdomadaire d'1H 30
-
- Contenus disciplinaires : Production d'écrits, jeux d'écriture.

Lire des textes souvent énigmatiques pour s'adonner à des jeux d'écriture. Respecter des règles précises d'écriture contrainte. Porter une attention particulière aux outils de la langue et à la syntaxe. Ecrire régulièrement pour s'améliorer. S'entraîner à une relecture minutieuse. Apprendre en imitant.

- Référent de l'action : Enseignant spécialisé à temps plein
- Partenaires :
- Modalités d'entrée : Sur demande individuelle
- Validation : Production d'écrits et publication dans le journal de l'établissement, réalisation d'un recueil de textes.

Atelier Revue de Presse

- Niveau de formation : **Tous niveaux**
- Public visé : Personnes du Centre de Détention (condamnées)
- Objectifs : Faciliter la prise de parole dans un groupe, améliorer la capacité d'argumentation. Prise en compte d'un point de vue différent, développer la capacité d'écoute de l'autre.
- Effectif : 10 personnes
- Durée, volume horaire : Module de 6 ou 7 semaines
 - 1 séquence hebdomadaire d'1H 30
- Contenus disciplinaires : Lecture comparée de l'actualité, utilisation de la presse écrite, audio et télévisuelle. Etude et développement d'un thème choisi par les participants.
- Référent de l'action : Enseignant spécialisé à temps plein
- Partenaires :
-
- Modalités d'entrée : Sur demande individuelle
-
- Validation : A chaque séance, retour sur son déroulement, évoquer ce qui a pu poser problème ou au contraire ce qui a étonné par sa facilité.

Enseignement Individualisé

- Niveau de formation : **Niveaux V bis et V**
- Public visé : Personnes du Centre de Détention (condamnées)
- Objectifs : Remise à Niveau individualisée pour remobiliser les connaissances et compétences scolaires “oubliées”.
-
- Effectif : 8 à 10 personnes
- Durée, volume horaire : 2 séquences hebdomadaires d’1H 30
 - travail individuel en cellule.
- Contenus disciplinaires : Français et Mathématiques
-
- Référent de l’action : Enseignant spécialisé à temps plein
-
- Partenaires :
-
- Modalités d’entrée : Sur demande individuelle
-
- Validation : Livret d’attestation de parcours de formation générale.
Passation d’examens : CFG et DNB

Atelier « Remobilisation cognitive »

- Niveau de formation : **Tous niveaux**
- Public visé : Personnes du centre de Détention (condamnées)
- Objectifs : Faire verbaliser les méthodes utilisées pour résoudre un problème d'apprentissage : Prendre conscience des stratégies, des démarches utilisées. Prendre appui sur des situations concrètes. Renforcer les démarches intellectuelles, qui ont permis des réussites, en les appliquant à des activités à caractère disciplinaire (français, math, PSE) ; développer un sentiment de compétence.
- Effectif : 8 à 10 personnes
- Durée, volume horaire : Une séquence hebdomadaire d'1H30
- Contenus disciplinaires : Français , Mathématiques, PSE
- Référent de l'action : enseignant spécialisé à temps plein
- Partenaires :
- Modalités d'entrée : Sur demande individuelle
- Validation : Livret d'attestation de parcours de formation générale
Validation d'acquis (passation de tests) .

Lecture et code de la route

- Niveau de formation : **Niveaux VI et Vbis**
- Public visé : Toute personne scolarisée désirant s'initier au code de la route
- Objectifs : Approche du code de la route par lecture d'images.
- Effectif : 8 à 10 élèves
- Durée, volume horaire : 1 H 30 par semaine
- Contenus disciplinaires : Organisation de l'image, explicitations de situations problèmes relatives au code de la route. Panneaux de signalisation : classification et repères.
- Référent de l'action : Enseignant spécialisé à temps plein
- Partenaires :
- Modalités d'entrée : Sur demande du détenu.
- Validation : Livret d'attestation de parcours de formation générale. Passage de l'Attestation de Sécurité Routière.

Module d'information à la création d'entreprise

- Niveau de formation : **Niveaux V bis et plus .**
- Public visé : Toute personne se situant dans une démarche qui vise la création d'une entreprise dans le cadre de son projet de sortie.
- Objectifs : Informer dans le domaine financier, juridique et comptable et aider à l'élaboration d'un projet individuel dans ce domaine.
- Effectif : 8 à 10 personnes
- Durée, volume horaire : 5 séquences de 2 H
- Contenus disciplinaires :
 - La notion d'entreprise et le secteur d'activité.
 - Les financements ; les règles comptables simples
 - Les statuts (micro entreprise, auto entreprise...)
 - Les formations ; les aides.
- Référent de l'action : Professeur de comptabilité
- Partenaires : Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- Modalités d'entrée : Demande du détenu ; cohérence avec son parcours d'exécution de peine et son projet de sortie
- Validation : Délivrance d'une attestation : l'assiduité, l'implication du stagiaire.
- Remarques : *La participation à ce module est recommandée pour avoir accès au module suivant d'initiation aux logiciels comptables.*

Module d'utilisation de logiciels comptables

- Niveau de formation : **Niveaux V bis et plus**
- Public visé : Toute personne ayant participé au module « création d'entreprise ».
- Objectifs : Découvrir les notions de base de la comptabilité afin de maîtriser l'utilisation d'un logiciel comptable. Comprendre l'information comptable.
- Effectif : 8 à 10 personnes
- Durée, volume horaire : 2 H par semaine
- Contenus disciplinaires : Notions de bilan comptable, de charges, de produits, de résultats. Les étapes du traitement comptable. La facturation, la TVA, les règlements. Entraînement sur le logiciel : « Ciel ».
- Référent de l'action : Professeure de comptabilité
- Partenaires : Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- Modalités d'entrée : Demande du détenu, cohérence avec son parcours d'exécution de peine et son projet de sortie
- Validation : Livret d'attestation de parcours de formation générale